

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BROUSSES ET VILLARET
Séance du 23 décembre 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du foyer communal, sous la présidence de Monsieur Yannick DUFOUR-LORIOLE, Maire.

Présents : Monsieur DUFOUR-LORIOLE Yannick ; Monsieur PETERMANN Jean-Louis ; Madame BONNAFOUS Virginie ; Monsieur BOURJADE Olivier ; Monsieur JUST Stéphane ; Monsieur LAFFON Gilles ; Madame BONNAFOUS Nadine ; Madame MARTINEZ Pascale

Absents excusés : Madame PECH Pierrette a donné procuration à Monsieur Stéphane JUST ;

Absent : Monsieur JAMBERT Mathieu ;

Secrétaire : Madame BONNAFOUS Virginie

ORDRE DU JOUR :

- Approbation conseil municipal du 10 décembre 2021
- Installation d'un relais radioélectrique audiovisuel et de télécommunication sur la parcelle B-436
- Questions diverses

Approbation du conseil municipal en date du 10 décembre 2021

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

Mise aux voix du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2021

Aucune observation, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Installation d'un relais radioélectrique audiovisuel et de télécommunication sur la parcelle B-436

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le pylône sera installé sur la parcelle B-436 à une distance de 21 m de la route. Le pylône sera entièrement peint ainsi que les antennes en couleur gris moyen. Le matériau utilisé sera de l'acier galvanisé. En cas de démantèlement, la remise en état du terrain devra être réalisée.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que cette occupation du domaine communal donnerait lieu au versement d'une redevance annuelle de 1 500.00 euros par la société TDF – 155 bis avenue Pierre Brossolette 92541 MONTRouGE CEDEX.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet d'installation proposée sur la parcelle B-436 ; et autorise Monsieur le Maire à signer l'accord de principe.

Questions diverses :

Monsieur BOURJADE Olivier fait un compte rendu de la première commission « Environnement et Patrimoine » qui a eu lieu le 22 décembre à laquelle une dizaine de personnes ont participé. La prochaine commission est programmée le 6 janvier 2022 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil municipal est clos à 19h30.

La secrétaire

Monsieur le Maire


Yannick DUFOUR-LORIOLE

